



FLAXWEILER

Flaxweiler, le 16 octobre 2024



Introduction d'un système d'identification pour les poubelles grises (déchets ménagers)

Mesdames, Messieurs,

La commune de Flaxweiler est tenue, conformément à la loi sur les déchets du 21 mars 2012, d'appliquer le principe du pollueur-payeur. Ce principe stipule que ceux qui causent la pollution doivent assumer les coûts des impacts environnementaux. Cela signifie que les coûts de l'élimination des déchets doivent être entièrement couverts par le consommateur. Pour mettre en œuvre ce principe, les poubelles à déchets ménagers seront bientôt équipées d'une puce électronique (Ident-System). Cette puce enregistrera précisément la fréquence des collectes des poubelles.

La fréquence de vidange constatée du bac, ainsi que sa taille, sera utilisée pour le calcul des frais associés. Aucune donnée personnelle ne sera stockée dans ce processus.

L'utilisation des différentes options de recyclage (telles que les bacs à verre, à papier et à déchets organiques, les sacs Valorlux et le centre de ressources) par un ménage aura un impact positif sur les frais de la poubelle à déchets ménagers. Réduire la production de déchets ménagers est donc avantageux tant du point de vue écologique qu'économique.

Au cours des prochains mois, le conseil communal procédera aux adaptations nécessaires des taxes communales et en informera les habitants par écrit et dans le cadre d'une réunion d'information.

Pour assurer la réussite de ce projet, nous avons besoin de votre coopération :

- **Lors des jours d'équipement à partir du 22/10/24, veuillez placer vos récipients à partir de 7h00 le matin de façon bien visible et accessible aux abords de votre propriété.**
- **Laissez le récipient à cet emplacement jusqu'à ce qu'il soit équipé d'une étiquette bien visible sur le côté. Selon l'avancement de l'équipement, il se pourrait que votre récipient ne soit équipé que le jours après la date initialement prévue.**
- **Le puçage est donc complet et vous pouvez le rentrer sur votre terrain respectivement l'utiliser normalement.**
- **Veuillez considérer les conseils pratiques au verso de la présente lettre.**

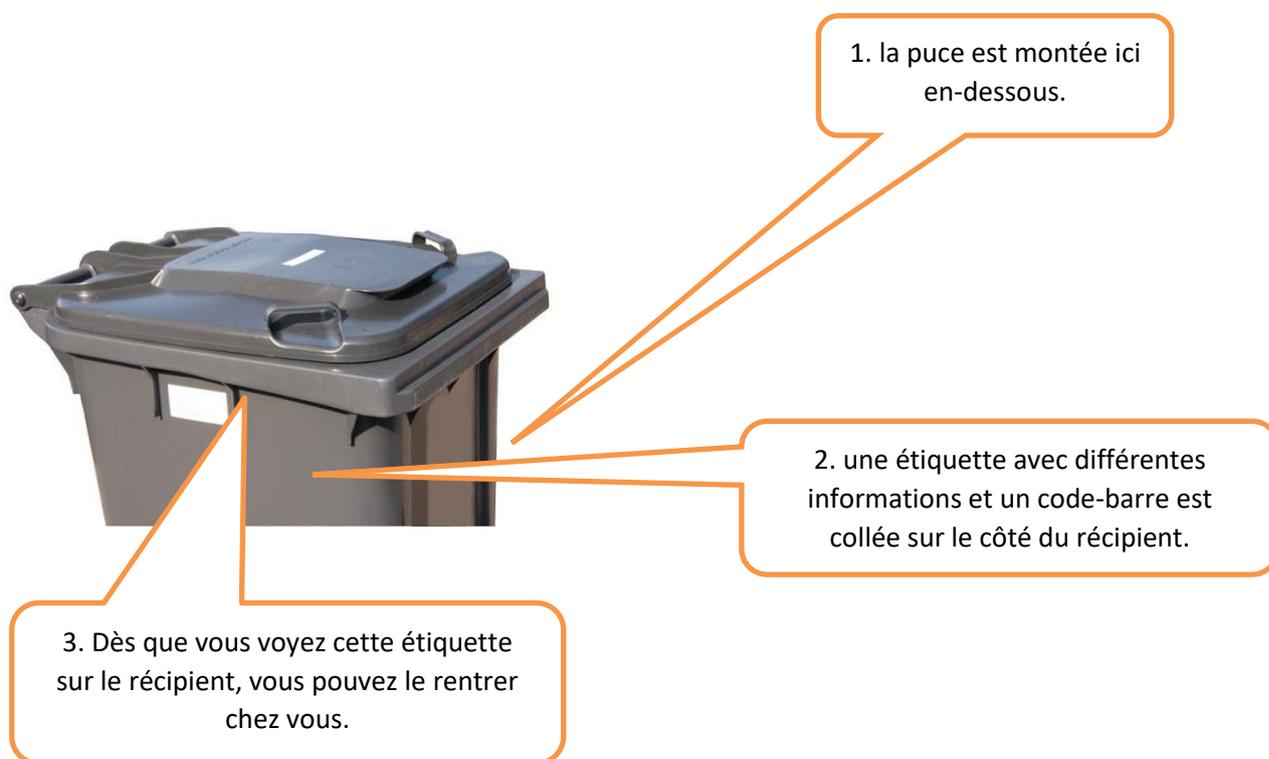
Nous vous remercions de votre collaboration.

Le collège échevinal
P. RUPPERT, F. ROLLINGER, G. HEIDERSCHEID

Introduction d'un système d'identification pour les récipients de déchets ultimes

Conseils pratiques pour le déroulement de l'équipement des récipients :

Tous les poubelles peuvent être utilisés comme d'habitude. S'il s'agit d'un récipient plus ancien, il se pourrait que l'on procède à son échange pour des raisons techniques (gratuit).



Important :

Pour toute question en relation avec la présente, l'administration communale est à votre entière disposition.

n° de tél. 77 02 04 - 1

courriel : flaxweiler@flaxweiler.lu